CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe du cadre de vie Direction de la Culture 0413311676

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SABINE BERNASCONI

OBJET : Convention de mandat relative à l'encaissement des droits d'entrée à la patinoire temporaire installée sur le parvis des Archives et Bibliothèque départementales du 5 décembre 2020 au 3 janvier 2021 en vue du reversement des recettes par le Département à une (ou plusieurs) association(s) bénéficiaire(s).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre des animations proposées par le Pôle événements et partenariats des politiques publiques stratégiques (PEPPS), établissement culturel de la direction de la culture, le Département a lancé une procédure de marché public relative à la location, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'une patinoire temporaire découverte et services associés sur le parvis des Archives et Bibliothèque départementale.

Cette patinoire sera mise à la disposition du public pour une durée de 30 jours, du samedi 5 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021 inclus moyennant un prix de 2 €pour une session d'une heure à la charge des usagers.

Dans un premier temps, le Département confiera au titulaire l'encaissement du produit de ces droits d'entrée. Dans un second temps, le titulaire devra remettre l'intégralité des recettes au Département qui reversera la somme à une (ou plusieurs) association(s) caritative(s). Les bénéficiaires seront choisis parmi les associations caritatives œuvrant pour les publics les plus en difficultés (enfants ou adultes).

Afin de définir les modalités de gestion, le Département des Bouches-du-Rhône passera une convention de mandat avec le titulaire du marché pour encaisser en son nom et pour son compte les recettes issues des droits d'entrée à la patinoire. Le présent rapport a pour objet de valider le projet de convention de mandat joint en annexe.

Telles sont les raisons qui incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL